

Número de Révision: 005.1 Date de sortie: 05/24/2018

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LPG 280ML QDM AX 001 SLNWHT Numéro IDH: 1869816

l'article: 12SC

Type de produit: Masse de jointoiement, Polymère modifié

au silane

Restriction Non identifié Région: Canada

d'utilisation:

Raison sociale:

Henkel Canada Corporation Meadow pine Boulevard 2515

Meadow pine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3

**Votre contact:** Téléphone: +1 (905) 814-6511

MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE		
ATTENTION:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.	
	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX	

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A

	2A
PICTOGRAMMF(S)	



### Conseils de prudence

Prévention: Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un

équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste:

consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

**Stockage:** Non prescrit **Élimination:** Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	NuméroCAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	50 - 60
acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	5 - 10
Trimethoxyvinylsilane	2768-02-7	1 - 5
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0.1 - 1

<sup>\*</sup>Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

L'exposition à l'humidité pendant le durcissement dégagera de l'alcool méthylique à 1-2 %.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau: Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un

médecin. Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon.

Contact avec les yeux: Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en

gardant toujours les paupières ouvertes. Si des symptômes se manifestent et

persistent, consultez un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un

médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Porter un équipement de sécurité. Porter un appareil respiratoire indépendant

de l'air ambiant.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Non identifié.

Produit ou gaz is sus de la combustion: À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de

carbone et/ou des hydrocarbones de faible poids moléculaire.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

**Méthodes de nettoyage:**Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au

nettoyage. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Le produit déversé va se solidifier. Racler autant

de matériau que possible. Maintenir une bonne ventilation pour les

déversements accidentels importants.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas

complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de

l'humidité. Assurer une ventilation adéquate.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -20 °C (-4°F) et 40 °C

(104°F)

Entreposer en lieu sec et frais. Eviter l'humidité.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	osha pel	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Rien	Rien	Rien	Rien
Trimethoxyvinylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien

Remarques sur la conception de sinstallations

techniques:

La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des

niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuv é NIOSH s'il y

apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau: Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher

le contact avec la peau, si besoin est.

# 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:LiquideCouleur:AutresOdeur:Alcool

Seuil de détection d'odeur:

Valeur pH:

Non disponible
Non applicable

Numéro IDH: 1869816 Nom du produit: LPG 280ML QDMAX 001 SLNWHT 12SC

Pression de vapeur:Non applicablePoint / zone d'ébullition:Non applicablePoint/domaine de fusion:Non applicableGravité spécial:1.4 - 1.5 à 20 °C (68°F)

Densité de vapeur: Hlus lourd que l'air.

Point d'éclair: 107 °C (224.6 °F) Seta closed cup

Inflam mable/Limites inférieures d'explosion:
Inflam mable/Limites supérieures d'explosion:
Non disponible
Non applicable
Inflam mabilité:
Non applicable
Non applicable
Solubilité dans l'eau:
Coefficient de partage (n-octanol/eau):
Non disponible
Non disponible
Non disponible

Teneur VOC: 2.48 %; 36 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L

moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de

Viscosité: SCA QMD)
Viscosité: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.

Produits de décomposition

dangereux:

Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité.

**Produits incompatibles:** Oxydants.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Exposition à l'humidité.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge et les poumons. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou

meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de

cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion:** Peut être nocif si avalé.

Toxicité aiguë par inhalation

des produits:

Numéro IDH: 1869816

La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par inhalation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Rien	Irritant
Trimethoxyvinylsilane	Rien	Irritant, Allergène
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Non	Non	Non
Trimethoxyvinylsilane	Non	Non	Non
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant

l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont

exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en

sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 05/24/2018

DÉM ENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aus si de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y com pris un manque à gagner.